LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RESULTATS

Iris Club Lillois bat S.G. Lourches par 5 buts à 2. — Le terrain de l'Avenue de l'Hippodrome était très lourd et la fatigue des joueurs se manifesta vers la fin. Néanmoins, jusqu'au bout, des efforts louables furent notés des deux côtés pour tenter des buts. Nous ne dirons pas que le jeu fut joli, il n'en fallut de beaucoup. Le football classique et le match de championnat nous parurent une fois de plus incompatibles.

Lourches donna l'impression d'une équipe très solide et athlétique. L'Iris ne joua pas bien et abusa du dribbling. Néanmoins, le résultat de la partie d'hier est encourageant et remet les « sang et or » d'aplomb. Arbitrage consciencieux de M. Wilde.

Union Sportive Auchel 1 A et Union Sportive St-Poloise 1 A font match nul : 1 à 1. — Auchel ayant gagné le toss, c'est St-Pol qui donne le coup d'envoi. Courtoulin lance immédiatement son aller droit et Duponi doit sauver en corner. Celui-ci ne donne rien et l'attaque auchelloise s'ébranle à son tour.

Dès la remise en jeu Auchel descend par Mazur. La défense St-Poloise renvoie et c'est au tour du tandem Kraska-Duponi de défendre son territoire. Pas longtemps, car la balle voyage rapidement et revient dans le camp visiteur. Sur un dégagement Courquin réceptionne et transmet immédiatement à son ailier droit, celui-ci centre à hauteur des bois et Buscot ne peut toucher que du bout des doigts une balle qui rentre dans ses filets.

Ce but émoustille les Auchellois qui poussent leur attaque à fond. Sur un corner concédé par la défense St-Poloise, Kraska reprend de la tête et bat imparablement le portier visiteur.

Le jeu reprend très vite. A l'avantage d'Auchel ; nous notons cependant de rapides descentes de Bernard qui échouent sur la défense auchelloise. Celle-ci est pénalisée d'un coup-franc qui ne donne d'autre résultat qu'une rapide descente dans le camp St-Poolois. Celui-ci se défend bien et malgré la pression dont il est l'objet il ne se laissera pas prendre en défaut.

Brevière blessé se retire du terrain net jusqu'au coup de sifflet final. Auchel bien que dominant ne parviendra pas à marquer le but vainqueur.

Lommoise Sportive 1 A bat C.A. Houplines par 5 à 1.

L.S. 1 B bat C.A. 1 B par 5 à 1.
L.S. 2 bt U.S. Lezennes 2 par 7 à 0.
L.S. 3 bat C.A.L. 3 par 3 à 2.

A l'Amicale Club de Flers-Bourg. — A.C.F. 1 A bat Union Sportive de Ronchin-Thumesnil par buts à 0. Match joué sur le terrain de Thumesnil et qui fut plaisant à suivre. Ronchin-Thumesnil gagne le toss et donne à Flers l'avantage du vent qui souffle assez fort. Celui-ci en profite et à la 20e minute de jeu ouvre le score en leur faveur et marmonnent deux nouveaux buts dans la 1re mi-temps. Au second time, loin de se contenter de l'avantage acquis, Flers part fréquemment à l'attaque et maintes fois les buts adverses sont en danger. Excellente partie des joueurs et très bon arbitrage de M. Gibys du S.C.F.

A.S. Flers-Bourg 1 B bat Union Sportive de Ronchin-Thumesnil par 2 buts à 1.

A.C. Flers-Bourg 2 battu par le Racing Club Lillois de 4 buts à 0.

F.C. Valenciennois. — F.C.V. 1 A battue par A.S. Raismoise 1 A par 3 buts à 2.

F.C.V. 1 B battue par A.S. Raismoise 1 B par 3 buts à 2.

F.C.V. juniors bat F.C. Fresnois juniors 2 buts à 0. — Belle partie où les juniors du F.C.V. montrèrent une plus belle technique que leurs adversaires.

Pole du-Nord bat Solesmes par 5 buts à 2. — Dimanche dernier l'U.S. Poléenne recevait sur son terrain l'équipe 1 A de l'U.S. Solesmoise et l'emportait par 5 buts à 2.

Partie amicale jouée devant une nombreuse galerie où les joueurs rivalisèrent d'ardeur jusqu'à le fin. Malheureusement Solesmes fut amputé dès le début de la partie de son extrême gauche. Quoique le jeu fut rendu les deux équipes sont à féliciter.

Arbitrage impartial et correct de M. Clovis Dechy de l'U.S. Poléenne.

A.S. Courrières 1 A bat S.A.S. Arras par 3 buts à 2. — Match joué à Courrières. Courrières gagne le toss et s'adosse au vent et vient de suite tanimer le gardien de but d'Arras. Au bout de 15 minutes de jeu Courrières ouvre le marque par l'intermédiaire de son centre-avant, aussitôt la remise. Courrières semble un second but refusé par l'arbitre. Courrières domine, mais ne peut augmenter la marque avant la mi-temps. Après les citrons, Courrières joue contre le vent, mais ca ne l'empêche pas de marquer 4 minutes après la reprise. Courrières relâche un peu et Arras en profite pour marquer un but. Courrières repart à l'attaque et marque son 3e but à la 35e minute. Après le remise l'arbitre accorde un penalty à Arras. Ce dernier transform cet le fin survient sur le score de 3 à 2.

R.C. de Saint 1 A bat C.S. Beuvry 1 A par 4 à 2. — Saint joue avec deux remplaçants. A Beuvry l'équipe est complète. Saint gagne le toss et marque à la suite d'un coup-franc. Quelques instants après Beuvry égalise sur penalty. Puis nous assistons à un match décousu tout à l'avantage de Saint.

Le match est interrompu fréquemment par l'arbitre pour coups-francs.

La fin sera sifflé sur la marque de 4 à 2 en faveur de Saint.

L'Etoile Club de Mazingarbe a rencontré en match de championnat le C.O. de Douvrin.

Malgré le mauvais temps, la partie fut très belle et animée. Chaque équipier rivalisa d'ardeur.

L.E.C.M. triomphe de l'C.O.D. par deux buts à zéro, un but à chaque mi-temps.

Très bon arbitrage de M. Eugène Bouchez, le sympathique secrétaire de l'Etoile Club.

Carabiniers Lillois 1 A bat A.S. Beuvry 1 A par 8 à 0. — Match sans histoire où Beuvry domine [illegible] sans parvenir à traduire, tandis que Lille marqua ses 3 buts sur échappées. Dans l'équipe lilloise défense intraitable. A Beuvry, l'arrière droit fut faible et le gardien de but malgré quelques beaux arrêts ne fut pas l'ombre de lui-même.

Union Sportive de Ronchin-Thumesnil 1 A battue par Amical Club de Flers 1 A par 2 buts à 0. — Partie très disputée devant une centaine de spectateurs. Flers qui a l'avantage du vent se montre de suite menaçant, mais la défense Ronchinoise fait bonne garde et ce n'est qu'à la trentième minute que les Flersois ouvrirent le marque.

Après le repos Ronchin aidé à son tour par le vent, domine nettement ses adversaires, mais jouant de malchance il n'arrive pas à marquer, et la fin surviendra sur le résultat acquis par Flers en première mi-temps. Toute l'équipe de Ronchin qui comptait plusieurs remplaçants est à féliciter pour son courage et particulièrement la défense qui sauve maintes situations dangereuses. Flers possède une équipe très lourde qui gagnerait en abusant moins de sa force en face d'adversaires plus légers.

U.S.R.T. 1 B battue par A.C. Flers 1 B par 2 à 1.

U.S.R.T. minimes bat Club Athlétique Lillois par 2 à 1.

L'assemblée générale de l'U.S.R.T. aura lieu le mercredi 25 janvier à 20 h. chez Goethals, 129, rue Ferrer à Thumesnil. Une amende de 2 francs sera infligée à tout membre absent sans motif valable.

Amicale Electric Club tre équipe bat Association Sportive de Courrières 1 B par forfait.

Equipe 2 bat Sports Ouvrier Lillois par 4 à 3.

DEMANDES DE MATCHES

Olympique Lillois demande matches pour ses équipes juniors :

Juniors A : 4 et 25 mars ; 1, 15, 29, 20 avril mai.
Juniors B : 4, 11, 18, 25 mars, avril, mai.
Juniors C : 29 janvier, février, mars, avril, mai.

Prière d'écrire à M. Paul Gosset 82 Bd Montebello à Lille.

L'A.S. Courrières 1 A demande match sur terrain adverse pour dimanche 29 janvier ; téléphoner à M. Destolles, téléphone N° 21 - Courrières.

La Section Polonaise d'Auchel. — Equipes 1 A et 1 B demande des matches aller et retour. Ecrire à M. Le Brun, rue du Temple, Auchel.

L'S.U. Ronchin-Thumesnil minimes demande matches les 29 janvier, 5 février, 22 avril, 29 avril et tout le mois de mai. Ecrire d'urgence à M. A. Dutilleul, 76, rue Pasteur, Thumesnil.

Avenir Sportif Lommois (2e division) demande matches aux dates suivantes :

Equipe 1A : Avril et mai.
Equipe 1B : 25 mars, 15 et 29 avril ; 20, 27 mai.
Equipe 2 : 29 janvier ; 5, 19, 26 février ; 11 et 25 mars ; 1er, 8, 22, 29 avril et mai.

Répondre à M. A. Demeester, 771, avenue de Dunkerque, Lomme. Téléphone Lille 46.90. o.Med-217

Union Sportive de Wasquehal. — Equipe 2 les 12 et 26 février sur terrain adverse.

Equipe juniors, le 5 février à 10 heures sur son terrain, le 19 février sur terrain adverse, le 26 février à 3 h. 30, sur son terrain.

Ecrire à M. A. Buyse, 26, rue Ferrer à Wasquehal.

Le Racing Club Divionnais avec équipe de 4e division pour le restant de la saison de préférence sur son terrain.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Gourdin, 13, rue de Bretagne à Bruay-en-Artois.

CROSS-COUNTRY

A L'A.S. DES P.T.T. DE LILLE

Jeudi 26 janvier de 18 h. 30 à 19 h. 30, réunion de cross chez Ravez derrière Faidherbe. Ordre du jour : Championnats du Nord. Critérium interclubs. Présence indispensable de tous.

SPORTS FEMININS

UN GRAND MATCH DE FOOTBALL FÉMININ A ST-QUENTIN

Pour la première fois à St-Quentin aura lieu dimanche prochain à 14 h. 30, sur le Stade de l'Olympique, Chemin des Morcourt, un match de football, qui mettra aux prises deux équipes féminines justement réputées entre les meilleures. L'équipe du « Dunlop-Sports » représentant la région de Paris sera opposée à celle du C.A.S.G. de Lille représentant la région du Nord et cette rencontre comptera pour la Coupe « La Française » (Championnat de France de la Fédération Féminine Sportive de France).

Voici la composition de l'équipe, Champion de Paris portant les couleurs jaune et noir :

But : Mlle Tessier ; arrières : Mme Marnoir (int. Mme Wolret ; demis : Mlle Moyse, Mlle J. Boutaud (int.), Mlle G. Boutaud ; avants : Mlle Friaa, Mlle Wicker, Mlle Comtesse (int.), Mlle Rigaud (int.), Mlle Despau. Remplaçante : Mlle Fortassier.

La rencontre sera arbitrée par M. Pierre Vernier, excellent arbitre officiel.

Espérons que ce match sera de bonne propagande, et remportera un vif et mérité succès.

MARCHE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DU NORD DE MARCHE DE LA F.F.M.

Les membres et société affiliées à la Ligue du Nord de Marche sont invités à assister à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra à Lille, 22, rue Thumesnil, le dimanche 29 courant, à 15 heures.

Ordre du jour : 1. Rapports de la Ligue du Nord avec la Fédération ; 2. Procès-verbaux et situation financière ; 3. Fixation du Calendrier 1928 ; 4. Vœux des Clubs ; 5. Questions diverses. — Le Président : E. GRIFFE.

Club des Marcheurs Lillois. — Réunion de tous les membres du Club le 27 janvier à 7 h. 30 au siège. Présence indispensable.

GYMNASTIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DU NORD DE LA F.F.F. DE GYMNASTIQUE ET D'E.P.

Les membres de Sociétés du Comité du Nord sont invités à assister à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra à Lille, au Gymnase de la Place Sébastopol (Salle d'Anatomie) le dimanche 29 janvier, à 11 h. précises du matin.

Ordre du jour : Procès-verbaux et situation financière ; Rapport moral du président ; Fixation de la date et de l'endroit où auront lieu les épreuves éliminatoires de la Coupe Nationale de 1928 ; Rapports du Comité du Nord avec la Fédération ; Fête Fédérale Féminine de Roanne 1928 ; Réunion nouvellement partiel du Comité et de la Commission technique ; Vœux des Sociétés. Questions diverses.

ATHLETISME

A L'IRIS CLUB LILLOIS

Au cours de la réunion de football et de rugby la commission des Sports athlétiques de l'I.C.L. a fait disputer une course handicap sur six km.

Cette épreuve permit aux frismen d'inaugurer la nouvelle piste en fine cendrée remise complètement en état et transformée.

Voici les résultats, qui auraient vu la victoire de Didelot sans le handicap.

1. Kaiff ; 2. Rabot ; 3. Poulet ; 4. Richaux ; 5. Dumont ; 6. Prorino ; 7. Didelot ; 8. Morlière.

Les athlètes qui voudraient pratiquer la saison prochaine sous les couleurs de l'I.C.L. sont priés de se faire inscrire sans tarder.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

LES SPORTS D'HIVER DANS LES STATIONS DES ALPES ET DU JURA

Dans toutes les grandes stations de sports d'hiver des Alpes et du Jura la saison bat son plein.

Chamonix et Briançon sont particulièrement animés. C'est dans ces deux centres que s'entraînent les skieurs qui prendront part à Chamonix, du 26 au 29 courant, au XVIe concours international de ski. A ce concours seront sélectionnés les champions appelés à défendre nos couleurs aux épreuves de ski de la 2e Olympiade qui aura lieu, le mois prochain à Saint-Moritz.

Remarquons qu'ils ne pouvaient trouver installations plus vastes et plus pratiques.

A Chamonix patinoire de 36.000 mq, pistes pour le ski, le skijoering, le luge et le bob, des links de surling, etc.

A proximité de Briançon, au Mont Genèvre, patinoire de 3.000 mq, piste de bob, pistes et tremplins d'élan pour le ski, etc.

MACHINE A ECRIRE N°11
UNDERWOOD
NOUVEAU MODELE
Bon pour catalogue Spécial à adresser sous enveloppe ouverte affranchie à 0,15 à
J. UNDERWOOD & Cie
33, Boulevard Carnot, LILLE

LE REVEIL MUTUALISTE

La Fête Anniversaire de l'Union Mutuelle du Nord

La Mutualité du Nord célébrera son 35e anniversaire à l'occasion de son Assemblée générale annuelle, le dimanche 12 février.

Cette cérémonie sera présidée par M. Gaston Roussel, Conseiller d'Etat, Directeur de la Mutualité, au Ministère du Travail.

Elle comportera : 1. Une séance solennelle à la Société Industrielle, à 11 heures ; 2. Un grand banquet aux Ambassadeurs, à 13 h. 30.

Groupement Amical de la région de Valenciennes de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés du Nord de la France

Après l'Assemblée générale du 2 décembre dernier, au siège social, où des chiffres éloquents démontrèrent non seulement la vitalité de la Société et de ses groupements, mais aussi la bonne gestion, la générosité et le dévouement du Conseil d'administration, la Société des Voyageurs et Employés, ne se reposant pas sur ses lauriers et reprenant la tradition, organise, le 4 mars prochain, à l'Hippodrome Lillois, une manifestation artistique au profit de la Caisse de secours des veuves et des orphelins de la Société.

La Grande Harmonie des Mines de Courrières, tiendra une grande partie du programme, et il est certain que la présence de cette célèbre phalange, précédée de sa légitime réputation, amènera à l'Hippodrome, la grande foule des amateurs et fervents de belle musique.

Des vedettes réputées sont encore inscrites au programme de cette solennité.

Que les sociétaires du groupement amical et les amateurs de belle musique retiennent cette date mémorable : 4 mars.

Nous reviendrons prochainement sur cette manifestation sensationnelle ; nous publierons le programme détaillé et donnerons les indications pour pouvoir assister à ce véritable gala musical.

Voici les avantages accordés par la Société :

1. En cas de maladie : 5 francs par jour pendant les 12 premiers mois ; 3 francs par jour pendant les 12 mois suivants, puis 75 francs par mois si le Sociétaire est invalide.

2. En cas de mort : 600 francs versés immédiatement à la veuve ou à ses ayants-droit.

3. En cas de naissance : 50 francs à la naissance du 1er enfant ; 100 francs à la naissance du 2e enfant ; 150 francs à partir du 3e enfant.

4. Pension de retraite : à 50 ans d'âge et 20 ans de présence ; à 55 ans d'âge et 25 ans de présence.

5. Accession à la petite propriété ; par l'intermédiaire de notre Caisse mutualiste de Prêts Hypothécaires.

Tout cela pour une cotisation annuelle de 48 fr.

Pour renseignements, s'adresser à : M. Cauche Célestin, 23, rue Milhomme, à Valenciennes ; M. Maréchal Charles, délégué régional, 11, rue Constant-Moyaux, à Valenciennes ; M. Guilluy Ludovic, 149, rue Jean-Jaurès, à Bruay-sur-Escaut ; M. Mariage Georges, 48, rue Nationale, à Onnaing ; M. Davaine Séraphin, 42, rue d'Orchies, à Saint-Amand-les-Eaux.

La Légion d'Honneur au secrétaire du "Franc au décès"

Nous lisons avec un sensible plaisir, dans le « Journal Officiel », que M. CHEMELAT, Secrétaire-Général du « Franc au Décès » A. S. C. I., est nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Cet heureux événement sera accueilli avec une grande joie dans le monde mutualiste et en particulier par tous les sociétaires et amis des Sections du Nord : Lille, Roubaix, Tourcoing, de cette importante Association.

M. Chemelat a consacré toute son énergie et ses forces pendant plus de 20 ans à la diffusion de la théorie simplisie du Franc au Décès.

Grâce à son heureuse initiative, l'Assurance au Décès est maintenant à la portée de tous.

La croix qui vient de lui être décernée consacre toute une vie de labeur au service de la Mutualité et de la Prévoyance.

M. Chemelat a fondé l'A. S. C. I. en 1906.

Depuis, grâce aux 10.000 francs que cette Association donne au décès pour une cotisation minime, elle a distribué en vingt ans plus de douze millions de francs. Voilà une réalisation suggestive.

Une distinction méritée

Dans la liste des médailles d'or récemment décernées pour services à la mutualité, nous sommes heureux de voir figurer M. Charles Delquier, qui a depuis longtemps affirmé son dévouement à de nombreuses œuvres philanthropiques et laïques.

M. Charles Delvinquier

Depuis vingt-huit ans, il est président de la Coopérative de charbon de St-Sauveur, St-Maurice, où il fait preuve d'un zèle remarquable pour les pauvres.

Membre de la Société des Anciens Sous-Officiers de Lille depuis 30 ans et vice-président de cette Association depuis le 1er janvier 1921 ; membre de la Société des Voyageurs et Employés de Commerce depuis 30 ans ; otage de la Ville de Lille pendant l'occupation allemande, titulaire de la Médaille de bronze des Assurances sociales ; de la Médaille de bronze de la Reconnaissance française, M. Charles Delvinquier vient de voir reconnaître officiellement son dévouement à la Mutualité.

Nous sommes heureux d'applaudir à cette distinction méritée et à joindre nos félicitations à celles de ses nombreux amis.

L'Union Catésienne

La Société de secours mutuels « L'Union Catésienne » tiendra son assemblée générale le dimanche 5 février, à 16 heures, à l'Hôtel de ville, salle des mariages.

Il est inutile de rappeler les nombreux avantages qui sont accordés aux membres de cette société de secours mutuels ; allocations en cas de maladie, retraites, allocation au décès, etc.

Aussi tout le monde devrait faire partie d'une société de secours mutuels et les personnes qui désireraient adhérer à l'Union Catésienne sont priées de se faire inscrire au plus tôt chez Vallez Emile, Trésorier à la caisse d'Epargne, rue Victor-Hugo, au Cateau.

Assemblée générale de la Mutuelle des établissements Parent à St-André

Les Etablissements A. Parent-Père et Fils teinturerie à Saint-André-lez-Lille, ont créé en 1923 pour leurs ouvriers une Société de Secours Mutuels, qui a tenu son assemblée générale annuelle, le lundi 9 janvier 1928.

La séance fut ouverte, à 5 heures, sous la présidence de M. Henri Bény, président et fondateur.

En ouvrant la séance, M. Henri Bény dit toute sa satisfaction de se trouver au milieu des mutualistes et se déclara heureux de constater que ses efforts n'ont pas été vains. C'est en se solidarisant que les ouvriers acquièrent la force et la dignité. C'est la Mutualité qui préservera les travailleurs d'aller tendre la main dans les moments difficiles (maladie, chômage, etc., etc.).

M. Henri Bény donne ensuite la parole au dévoué secrétaire, M. Georges Douvry. Le secrétaire dans un brillant rapport exposa la situation financière qui fut acceptée. Il eut un souvenir ému pour les disparus et un mot aimable pour les événements heureux de l'année écoulée.

Grâce à la générosité des patrons des Etablissements A. Parent Père et Fils, une ample distribution de vêtements chauds fut faite aux enfants des sociétaires, puis une tombola, comprenant de nombreux lots, fut tirée.

Dans cette réunion, extrêmement intéressante, s'affirma l'entente la plus complète entre tous.

Décorations dans la Mutualité

Voici d'après « l'Officiel » la liste complète des distinctions honorifiques qui viennent d'être décernées pour services rendus à la Mutualité.

MEDAILLE D'OR

M. Delplace (Victor-Paul), secrétaire-trésorier général de la société de secours mutuels la Fraternelle Seclinoise, à Seclin.

M. Delvinquier (Charles-Emile), vice-président de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers de Lille.

M. Martin (Jules-Fleury), administrateur de la société de secours mutuels Saint-Hubert à Lambersart.

M. Moulin (Jules), secrétaire de la société de secours mutuels des ouvriers et employés de la circonscription de Denain des mines d'Anzin à Denain.

M. Varlez (Eugène-Désiré), président de la société de secours mutuels Société amicale du personnel de direction et de maîtrise de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing à Roubaix.

MEDAILLE D'ARGENT

M. Barré (Achille), vice-président de la société de secours mutuels la Fraternelle seclinoise à Seclin.

M. Bigo (Omer-Paul-Delphin-Emile), président de la société de secours mutuels Société typographique lilloise à Lille.

M. Boudart (Constant-Auguste-Albert-César), vice-président de la société de secours mutuels l'Union Catésienne au Cateau.

M. Brunin (Eugène-Joseph), secrétaire de la société de secours mutuels des employés de l'Octroi de Lille.

Mlle Cagneaux (Zélima-Demithilde), vice-présidente de la société de secours mutuels l'Abeille Amandinoise à St-Amand-les-Eaux.

M. Comyn (Elie-Henri-Jérémie), administrateur de section de la société de secours mutuels le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones à Neuville-en-Ferrain.

M. Degouy (Victor-Gustave), administrateur de la société de secours mutuels des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais à Lille.

M. Deroubaix (Julien), receveur de la société de secours mutuels Saint-Hubert à Lomme.

M. Deschamps (Albert-Joseph), vice-président de la société de secours mutuels Saint-Louis à Tourcoing.

M. Devos (Alfred-Lucien-Alexis), président de la société de secours mutuels la Fraternité à Loon-Plage.

M. Douvrin (Camille-Augustin-Célestin), président de la société de secours mutuels des anciens du 8e de ligne à Lille.

M. Duez (Bernardin), trésorier de la société de secours mutuels la Prévoyante à Beauvois.

M. Dufer (Alfred-Clément), administrateur de la société de secours mutuels de Pont-sur-Sambre.

M. Duhamel (Albert-Solon-Brutus-Danton), président de la société de secours mutuels Association mutuelle des artistes musiciens de Roubaix.

M. Gœthals (Léon-Eugène), vice-président de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers français à Roubaix.

M. Jullien (Félix-Nicolas), président de la société de secours mutuels des anciens militaires à Marquette.

M. Langangne (Paul-Henri), président de la société de secours mutuels Union mutuelle des employés des nouvelles Epiceries du Nord à Lille.

M. Lemahieu (Charles-Eloi-Joseph), trésorier de la société de secours mutuels Saint-Mathias à Pérenchies.

M. Lemaire (Ghislain), administrateur de la société de secours mutuels la Prévoyante à Beauvois.

M. Masquelier (Jean-Baptiste), administrateur de la société de secours mutuels Société mutuelle des employés de l'entreprise du bâtiment de Lille à La Madeleine.

M. Masseron (Armand-Charles-François), administrateur de section de la société de secours mutuels Orphelinat national des Postes et Télégraphes et des Téléphones à Lille.

M. Méresse (Ferdinand), administrateur de la société de secours mutuels Union des ouvriers tullistes à Caudry.

M. Mirou (Adrien), administrateur de l'union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord à Lille.

M. Mortreux (Théophile), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels des gardes-champêtres du Nord à Seclin.

M. Olivier (Léon), vice-président de la société de secours mutuels l'Union fraternelle à Rieux.

M. Pureyssye (Achille-Auguste-Cornil), président de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Rosendaël.

M. Petit (Jean-Baptiste), administrateur de la société de secours mutuels l'Union Fraternelle à Rieux.

M. Rabout (Emile), administrateur de la société de secours mutuels l'Union mutualiste du canton de Maubeuge.

M. Rémy (Elie-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels Association ouvrière Saultinoise à Saultain.

M. Robert (Jean-Baptiste-Joseph-Charles-Michel), collecteur de la société scolaire de secours mutuels des écoles publiques du canton de Valenciennes à Bruay.

M. Roment (Arthur-Adolphe), président de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers des forges et hauts fourneaux d'Anzin à Bruay-sur-Escaut.

M. Rotru (Georges-Louis), secrétaire-trésorier de la société de secours mutuels Saint-Hubert à Armentières.

M. Termote (Charles-Louis), archiviste de la société de secours mutuels des agents non commissionnés de la compagnie du chemin de fer du Nord à Annappes.

M. Wallemacq (Gustave-Henri), chef de section de la société de secours mutuels Saint-Jean à Marcq-en-Barœul.

M. Wannaverbecq (Pierre-Henri-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels Fédération mutualiste et familiale des anciens militaires du Nord et combattants de la grande guerre à Lille. (A suivre).

Une belle fête anniversaire de la Société des Cochers, Chauffeurs et gens de maison

Cette société de secours mutuels présidée par M. Bosman, a célébré dimanche par une charmante fête le 25e anniversaire de sa fondation.

Dans la matinée, les membres de cette association réunis à leur siège social, rue Jacquemars-Giélée, allèrent en groupe au cimetière du Sud déposer une superbe gerbe de fleurs sur la tombe de leur ancien président, M. Hermant, décédé l'an dernier.

Vers 1 heure, les vins d'honneur furent offerts aux sociétaires et à leurs invités, au siège de l'association.

Puis un grand banquet par souscription fut excellemment servi dans la salle du Ramponneau.

Au dessert, des discours fort applaudis furent successivement prononcés par MM. Hector Franchomme, président d'honneur de la société, Coutel, député, Ducourant, délégué de l'Union mutuelle du Nord et Rosman, le nouveau et actif président de l'association.

La soirée se termina par une belle et cordiale fête de famille.

FONCTIONNAIRES
agents ou employés des grandes Administrations (Chemins de fer, Eaux, Gaz, Electricité, T.C.R.P., etc.), si vous voulez obtenir à des conditions raisonnables des
PRÊTS D'ARGENT
s'adresser en toute confiance à la Banque Française des Fonctionnaires, société anon., cap. dix millions, dont le siège est à Paris, 33, rue de Mogador, vous trouverez
VOTRE BANQUE

PROPRE, pratique, peu encombrant, parfaitement étanche, livré muni de son robinet à débit rapide, notre nouveau tonnelet métallique de 35 kgs vous permet d'avoir toujours sous la main, à des conditions très économiques, le lubrifiant supérieur qu'est Mobiloil.
Comme nos bidons de 2 et de 20 litres, comme notre tonnelet de 60 kgs environ, il est livré tous orifices plombés, garantie indispensable d'authenticité de son contenu.
Parlez-en à votre garagiste.
GARGOYLE
Mobiloil
Consultez notre Tableau de Graissage
Les Usines Citroën emploient et recommandent Mobiloil.

VACUUM OIL COMPANY
Société Anonyme Française
34, Rue du Louvre, 34
PARIS

Asthmatiques Catarrheux : soignez

vos poumons !
Tout malade faible des bronches, faible de poitrine, doit soigner ses poumons pour les rendre plus aptes à supporter les changements de température. Les remèdes ne manquent pas ; aucun n'a mérité la préférence du corps médical comme le Sirop des Vosges Cazé.
Avec lui, et très rapidement, la respiration reprendra son cours normal, les crachats diminueront, la toux cessera. Asthmatiques, Catarrheux, ne soyez pas sceptiques, tournez-vous de tous côtés, interrogez votre médecin, et tous vous diront que le Sirop des Vosges Cazé a fait merveille dans votre cas.
En 1914, M. Péroux, café de la Mairie, à Gouzon (Creuse), nous écrivait ceci :
« Monsieur, j'aimerais pouvoir vous remercier de vive voix ; j'étais asthmatique et je ne pouvais plus respirer. Par moment, j'avais des crises d'étouffement qui me duraient fort longtemps et des quintes de toux que rien ne pouvait calmer. Après une cure avec votre Sirop des Vosges Cazé, je me trouve admirablement soulagé et presque guéri ; on dirait que je suis dans un autre monde. »
En 1921, il nous écrivait ceci :
« Oui, je ne puis que vous confirmer ma lettre de 1914. Votre Sirop des Vosges fait toujours merveille chez moi. Chaque hiver j'en fais une cure. A la moindre toux, j'y ai recours et je suis tranquille après. »
Sirop des Vosges CAZÉ
Le grand flacon : 9 fr. 90. En vente dans toutes les Phies ou, à défaut, envoi de 2 flacons franco gare contre mandat adressé aux Labories Cazé Phien, 68 bis, Av. de Châtillon, Paris (14e).

GROS LOTS
VILLE DE PARIS 1892
Le numéro 343.013 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 137.539 est remboursé par 50.000 fr.
Les 2 numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr : 40.591, 361.061.
30 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.
353 numéros sont remboursables au tirage.
UN TRÉSOR CACHÉ
dans les 500.000 obligations nouvelles du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. de fer etc., publiées avec tous les Tirages, Lots et Pairs. Abonnez-vous 1 an, 6 fr. Journal Mensuel des Tirages.
Bureau A. K., n° 6, Faud Montmartre Paris

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (286 m.). — Mardi 24 janvier. 13 h. 35 : Cours des valeurs de la Bourse de Lille. Arrivée des Navires au Port de Dunkerque. — 19 h. 30 : Cours du blé, avoine, farine, sucre, mais, lin, tourteaux, engrais. — 19 h. 40 : Cours d'Espéranto par M. Trottin. — 20 h. 30 : Radiodiffusion offerte par l'Association d'Amateurs Radio-Roubaix, du grand concert symphonique de l'Association des professeurs du Conservatoire de Roubaix, 55 exécutant, sous la direction de Maître Francis Bousquet 1er grand prix de Rome, Directeur du Conservatoire de Roubaix, avec le concours de M. Salpetre, de l'Odéon, Mme Madeleine Duret, de l'Odéon.

Programme : 1. Extraits de Phèdre, de Massenet : a) Ouverture ; b) Récit de Tramène, par M. Salpetre ; c) Entr'acte, d'Hippolyte et Aricie ; 2. a) Extraits de Porrige, de Francis Bousquet, par Mme Duret et M. Salpetre ; b) L'Arlésienne, de Bizet : 1 et Adagietto par Mme Duret et M. Salpetre ; 3. Les Erinnyes, de Massenet : a) Entr'acte du 2e acte ; b) Invitation Récit d'Electre, par Mme Duret ; c) Divertissement ; 4. Beethoven, de René Peschel et Beethoven : a) Les Symphonies, 11 et 14, adagio à quatuor à cordes, par M. Lecomte, Duhamel, an der Velden et Monsieur ; b) Coriolan, ouverture. Informations du « Réveil du Nord ».

RADIO-PARIS (1.750 m.). — 8 heures : Informations. Revue de la presse. — 10 h. 30 : Informations. Dix minutes de musique. — 12 h. 30 : 1. Menuet Gothique ; 2. Berceuse ; 3. Tol-Tson ; 4. Suite Bergamasque ; 5. Ouverture d'opérette ; 6. a) Intermède ; b) Fileuse ; 7. Fantaisie sur Samson et Dalila ; 8. Valse éperdue ; 9. Ouverture du Mariage de Figaro ; 10. Rêverie sentimentale ; 11. Napolitana Nights. — 13 h. 40 et 13 h. 50 : Cours. — 15 h. 40 : 1. Vieille chanson espagnole ; 2. Sonate ; 3. Chant du soir ; 4. a) Prélude ; b) Danse du feu ; 5. Pavane ; 6. Sonate ; 7. Nuits algériennes. — 16 h. 45 et 19 heures : Cours. — 20 heures : Communiqué agricole. — 20 h. 15 : Cours ; résultats des courses ; communiqués divers ; cours ; informations. Causerie littéraire. — 20 h. 40 : 1. Neuvième Symphonie avec chœurs (Beethoven).

TOUR EIFFEL (2.650 m.). — 17 h. 45 : Le Journal Parlé. — 19 h. 10 : Météo. — 19 h. 30 : Don Juan, air de Zerline ; Rien ne meurt ; Sur la tombe d'une jeune fille ; Printemps ; Tyolia ; Premier quatuor.

FEUILLETON DU 24 JANVIER 1928. — N° 117

Que faisaient donc les mineurs descendus ?

Au moment où ils avaient atteint la gare d'accrochage, ils avaient aperçu tout à coup Bartoli, devant le barrage, un pic de mineur à la main.

Il frappait le barrage à coups de pic, méthodiquement, comme eussent fait les ouvriers si l'ordre leur avait été donné de le démolir et de rétablir la communication.

Mais ils comprirent bientôt qu'il agissait là sous l'impulsion d'un accès de folie.

Eperdu, les yeux hagards, le visage enflammé, sans rien de forcené, il frappait, il frappait toujours.

Et en arrivant, les ouvriers l'entendirent qui disait d'une voix sourde, pareille à un râle de moribond, semblant rythmer ses coups de pioche :

— Je veux mourir ! Je veux mourir !

Ils se précipitèrent sur lui, arrachèrent l'outil de ses mains, mais il se défendait :

— Monsieur Bartoli ! monsieur Bartoli !

— Laissez-moi... fuyez !...

— Mais que fais-tu ? Si vous détruisez le barrage, c'est la mort, une mort certaine, horrible.

— Je veux mourir.

— C'est la destruction de la mine tout entière.

— Peu m'importe !

— Venez ! Venez !

— Laissez-moi... je suis votre maître...

— Votre fils est sauvé... Mlle Claire est sauvée... Tout le monde vous attend dans l'anxiété, dans l'angoisse...

— Je veux mourir !!

Ils l'avaient entouré. Ils l'étreignaient. Il se débattait furieusement entre leurs bras, mais ils paralysaient tous ses mouvements sans lui faire de mal, le priant, le suppliant. Et lui, sans cesse, répétait :

— Allez-vous-en ! Pourquoi êtes-vous venus ? Laissez-moi seul. J'ai bien le droit de vouloir mourir.

— Nous vous sauverons malgré vous !

Et ce fut de force, malgré ses cris, sa rage de folie qu'ils l'emportèrent.

Alors, quand il se vit bien vaincu, sa folie sembla s'abattre.

Et dans les bras des hommes qui montaient les échelles, il se mit à sanglioter, bruyamment.

Enfin, les premiers visages qu'il aperçut furent ceux de Philippe et de Claire.

Il avait entendu leur aveu.

Dans son désespoir, il avait voulu s'ensevelir sous les décombres de la mine, il ne l'avait pu. On l'avait sauvé malgré lui. Alors, il se résignait.

Il les attira dans ses bras et en couvrant de baisers ces deux fronts chéris :

— Je sais tout !... Pourquoi ne m'avo